

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNE DE LODÈVE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2021

numéro
CM 210316_06

L'an deux mille vingt et un, le seize mars,

Le Conseil municipal, dûment convoqué le dix mars deux mille vingt et un, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Gaëlle LÉVÊQUE.

*Conformément à la réglementation en vigueur pour la lutte contre l'épidémie de covid, cette séance du Conseil municipal se déroule en l'absence du public, ce déplacement ne constituant pas un motif d'autorisation de sortie dérogatoire.*

*Afin de respecter le caractère public de l'assemblée, la retransmission en direct a été accessible sur le facebook de la Ville de Lodève.*

*Le quorum est fixé au tiers de l'effectif présent et chaque conseiller peut être porteur de deux pouvoirs.*

nombre de membres	
en exercice	29
présents	21
exprimés	29
vote	
pour	29
contre	0
abstention	0

Présents :

LÉVÊQUE Gaëlle, CROS Ludovic, ROCOPLAN Nathalie, MARRES Gilles,  
GALEOTE Monique, BENAMEUR Ali, VERDOL Marie-Laure, KOEHLER Didier,  
PEDROS Isabelle, FERAL Claude, PANIS Michel, SAUVIER Jean-Marc,  
LAUGIER Élisabeth, ALIBERT Damien, ENNADIFI Fatiha, BENAMMAR-KOLY Fadilha,  
DRUART David, DETRY Thibault, LAATEB Claude, STADLER-LATOURE Magali,  
SINÈGRE Joana

Absents avec pouvoirs :

MARTIN José à LAATEB Claude, ROUQUETTE Damien à LAATEB Claude,  
GOURMELON Izia à KOEHLER Didier, BOSCH David à SAUVIER Jean-Marc,  
KASSOUH Hamed à VERDOL Marie-Laure, COUPEAU Sandrine à  
STADLER-LATOURE Magali, RICARDO Christian à STADLER-LATOURE Magali,  
SYZ Nathalie à LÉVÊQUE Gaëlle

Absents :

<b>OBJET :</b>	<b>ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION LOVE VELO</b>
----------------	---

**VU** la délibération n°MLCM\_200721\_05 du Conseil municipal du 21 juillet 2020, relative à l'approbation du principe de mise en place du dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique « Love Vélo »,  
**VU** la délibération n°CM\_201201\_10 du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2020, relative à l'attribution des subventions dans le cadre de l'opération Love Vélo,

Après étude des dossiers de demandes de subventions déposés auprès des services de la ville, Madame le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions dans le cadre de l'opération Love Vélo, selon la répartition présentée ci-dessous :

NOM	Prénom	Prime vélo	Prime matériel
FRANÇOIS	Frédéric	100 euros	0 euros
HUGOUNENQ	Daniel	100 euros	0 euros
MOUCHART	Frédéric	100 euros	0 euros
OTALORA	Arthur	100 euros	0 euros
<b>TOTAL</b>		<b>400 euros</b>	<b>0 euros</b>

**Où l'exposé de Ludovic CROS et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la répartition des attributions des subventions dans le cadre de l'opération Love Vélo telle que présentée ci-dessus,
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires,
- **ARTICLE 3 : PRÉCISE** que cette dépense est inscrite sur le budget principal, chapitre 204, article 2042,
- **ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont les délibérants signé au registre,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,  
Gaëlle LÉVÊQUE

